



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer l'ensemble des tâches techniques et organisationnelles (réaliser les opérations techniques de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport), qui doivent être accomplies par un ouvrier hautement qualifié ou un chef d'équipe au sein d'une entreprise de Paysage ou d'une collectivité.

### PUBLIC CIBLÉ

Le public ciblé est un public adulte qui a pour projet professionnel de travailler dans le domaine du paysage.

### MÉTIERS VISÉS

Selon la nomenclature du Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois (code ROME), les différentes appellations institutionnelles sont regroupées au sein du code A 1203 parmi lesquelles :

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts
- Jardinier paysagiste
- Ouvrier des espaces verts
- Technicien paysagiste.

### FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE



#### Formation diplômante

Niveau 4



#### Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



#### Dates de la formation

Une session par an

Date de la prochaine session : du

11/09/2023 au 07/06/2024 (en fonction du positionnement individualisé possibilité de commencer le parcours à partir du 21/08/23)

Inscription toute l'année, candidatures acceptées jusqu'à 7 jours avant le début de formation (selon financeurs et places disponibles).



#### Modules complémentaires

(optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire) : Jusqu'à 10 h coaching, 141 h de remise à niveau (RAN), 47 h soutien personnalisé, 14 h module de technique de recherche d'emploi (TRE).

## PRÉ-REQUIS

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Etre en capacité de lire et comprendre un document professionnel, de décrire à l'écrit une situation professionnelle et de résoudre un problème mathématique avec une ou plusieurs des quatre opérations
- Ne pas présenter de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier
- Avoir réalisé une immersion en paysage
- Avoir un projet professionnel en tant qu'ouvrier paysagiste qualifié, chef d'équipe ou souhaiter créer son



### Durée de la formation

938 h de formation professionnelle  
280 h en période de stage en entreprise



### Modalités pédagogiques

Portail FOAD (Formation Ouverte et A Distance), apports théoriques, travaux pratiques, visites sur site (chantiers, jardins et pépinières), participation à des journées professionnelles, stages.



### Modalités d'évaluation

Les UC (blocs de compétences) sont évaluées par des épreuves principalement orales et pratiques de mises en situations professionnelles tout au long de la formation.

## CONTENU

### UC1- Se situer en tant que professionnel (70h)

C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.

C1.2- Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage.

### UC2 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement paysager (70h)

C2.1- Préparer le travail pour un chantier.

C2.2- Coordonner le travail sur un chantier.

### UC3 - Réaliser des interventions d'entretien des végétaux (259h)

C 3.1- Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal.

C 3.2- Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux.

### UC4 - Réaliser des interventions de mise en place des végétaux (140h)

C 4.1- Réaliser des travaux de plantation.

C 4.2- Réaliser des travaux de végétalisation par semis.

### UC5 - Mettre en place des infrastructures (329h)

C 5.1- Réaliser des murets et des escaliers

C 5.2- Mettre en place des revêtements

### UC6 –UCARE (70h) - Mettre en place un jardin vivrier

C6.1- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux comestibles

C6.2- Réaliser une réception du jardin vivrier

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Inscription en ligne sur la plateforme Hub3E (bouton «s'inscrire» en haut de la page)
- Entretien administratif par téléphone
- Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective et de positionnement
- Test de positionnement
- Entretien individuel pédagogique en présentiel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

## LES + DE LA FORMATION

- Délivrance du Certiphyto Décideur
- Délivrance de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- Equipements de protection individuelle pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, pantalon, gants)
- Visites extérieures
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH ou en entreprises partenaires

### Voies de formation différentes :

Validation de Acquis de l'Expérience (VAE)  
Formation Ouverte et A Distance (FOAD)  
Apprentissage



### Modalités d'adaptation

Adaptation du parcours en fonction des diplômes précédemment obtenus, du résultat des tests de positionnement et de l'expérience professionnelle (parcours allégé ou préconisation d'heures de remise à niveau ou d'accompagnement).



### Financements possibles

Financements possibles : Pôle emploi, Région, CPF transition Pro, autofinancement...

Rémunération selon le financement.

Plus d'informations sur notre site internet



### Tarifs

15€/l'heure (tarif négocié en cas de financement collectif Région ou Pole Emploi, tarif préférentiel en cas d'autofinancement)



### EPL support

EPLFPA Lyon-Ecully-Dardilly

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>



# CFPH LYON-ECULLY

## Centre de Formation et de Promotion Horticole

 13 avenue de Verdun 69130 ECULLY

 Tél : 04 78 33 46 12

 cfppa.ecully@educagri.fr

 @CFPPALyonEcully

 @CFPHLyonEcully

 @C.F.P.H.

 @CFPPAEcully

S'inscrire à la formation



 <https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

